

REPÈRES HAUTS-DE-FRANCE



Région
Hauts-de-France

DÉVELOPPEMENT HUMAIN # DISPARITÉS TERRITORIALES

N°10 | DECEMBRE 2018

DISPARITÉS TERRITORIALES EN HAUTS-DE-FRANCE : UN ÉTAT DES LIEUX A LA LECTURE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DES TERRITOIRES

L'IDH, qui permet de mesurer le développement humain d'un territoire avec une approche multidimensionnelle, est de plus en plus utilisé par les collectivités territoriales, pour comprendre les enjeux de développement et adapter les politiques publiques, répondant ainsi au plus près aux besoins des territoires et de leurs habitants.

L'IDH-2, déclinaison régionale de l'Indicateur de Développement Humain, classe les Hauts-de-France au dernier rang des régions de France métropolitaine. Le calcul de l'IDH-4 à l'échelle communale fait néanmoins apparaître de fortes disparités sur un même territoire.

On comprend donc que les versions territoriales de l'IDH, initiées dans notre région depuis 10 ans, deviennent de véritables outils de pilotage et de suivi des stratégies régionales et territoriales. Des expérimentations ont déjà été menées dans des systèmes d'aides ou d'allocations différenciées.

A la croisée des évolutions sociales, économiques et sanitaires, le développement humain s'inscrit dans une temporalité longue : l'élévation du bien-être collectif, imperceptible d'une année sur l'autre, ne transparait qu'avec un recul historique.

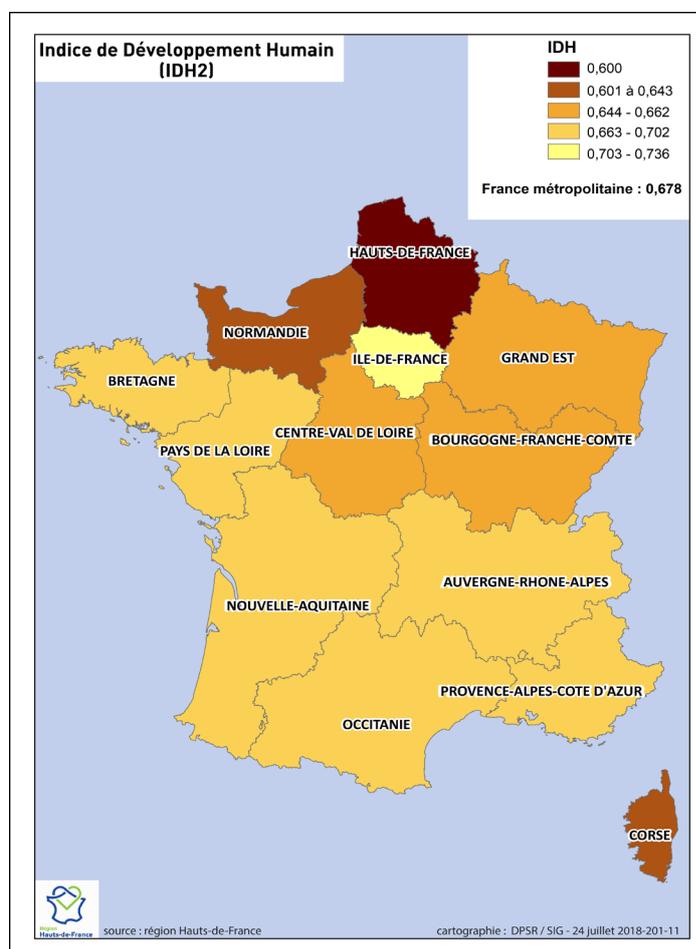
La période des trente glorieuses caractérise les pays développés par l'accélération du développement qu'elle a engendrée. Pour la première fois, une même génération pouvait apprécier au fil de sa vie un enrichissement progressif de l'ensemble de la société, avec une amélioration constante des ressources financières des ménages, de leur niveau de formation, des conditions sanitaires et de logement ou de l'accès à la culture.

Depuis la fin des trente glorieuses, la société française fait face à une triple rupture qui met à mal sa représentation du progrès social. Avec l'apparition du chômage de masse s'est répandu un sentiment de ralentissement du développement humain. L'élévation de la richesse produite comparée à la résurgence de la pauvreté multidimensionnelle (cf. Repères n°9) ou de l'évolution des inégalités sociales met en évidence un découplage grandissant entre les évolutions économiques et sociales.

A l'échelle des régions et des territoires, le développement humain a été mis à mal par l'ampleur des mutations économiques amorcées dans les années 1970.

La région Hauts-de-France connaît depuis plusieurs décennies une transformation de son tissu productif qui pose des enjeux majeurs afin de concilier mutation économique et progrès social. Là où les difficultés économiques ont été les plus marquées, des territoires ont pu connaître un réel décrochage, avec de moindres perspectives de progrès social.

Carte 1 :
Indicateur de Développement Humain
à l'échelle des régions métropolitaines



LA REGION HAUTS-DE-FRANCE FACE A D'IMPORTANTES ENJEUX DE DEVELOPPEMENT HUMAIN A LA LECTURE DE L'IDH-2

L'IDH-2 constitue une déclinaison régionale de l'Indicateur de Développement Humain du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement). Il reprend les trois grandes dimensions de cet indicateur : la santé, l'éducation et le niveau de vie, à savoir la capacité à bénéficier d'une vie longue et saine, la capacité d'accès à l'éducation et aux connaissances et enfin la possibilité d'accéder aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent. Les variables retenues sont toutefois différentes à la fois en raison de la disponibilité des données à une échelle infranationale et d'une traduction différente de la dimension à une échelle territoriale. L'IDH2 se compose ainsi de l'espérance de vie, de la part de la population diplômée et du revenu disponible médian par unité de consommation.

La région occupe le 13ème rang des treize nouvelles régions au regard de l'IDH-2

Sur le plan du développement humain, la région Hauts-de-France apparaît dans une situation difficile. A l'échelle des 13 régions de France métropolitaine, les Hauts-de-France occupent la dernière position au regard de l'indicateur de développement humain (IDH-2).

Avec un IDH-2 de 0,600 en 2015, elle se situe derrière la Normandie (0,634), la Corse (0,643), la Bourgogne-Franche Comté (0,654) et loin derrière la région Auvergne- Rhône – Alpes (0,702) et l'Île de France (0,736) en tête de ce classement.

Ce résultat s'explique en partie par un gros retard en termes d'espérance de vie : l'espérance de vie à la naissance en Hauts-de-France est de 76,7 années pour les hommes contre 79 années en moyenne pour la France métropolitaine, 83,4 années pour les femmes contre 85,1 en moyenne métropolitaine.

Qu'est-ce-que l'IDH-2 ?

L'IDH-2 est un indicateur composite formé de 3 sous-indices correspondant aux 3 dimensions retenues : santé, éducation et niveau de vie. Il correspond à une moyenne arithmétique de ces 3 sous-indices.

Dimensions du développement humain	Variables choisies	Valeur minimale	Valeur maximale	Mode de calcul
Santé	Espérance de vie à la naissance	65 ans	85 ans	Taux fixes Indice de santé = (espérance de vie - 65) / (85-65)
Éducation	Pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans sortie du système scolaire diplômée (Minimum CAP-BEP)	50 %	100 %	Taux fixes Indices d'instruction = (pourcentage de la population diplômée - 50) / (100-50)
Niveau de vie	Revenu disponible médian des ménages par unités de consommation (uc) (en \$ et PPA)	5 000 US\$	40 000 US\$	Taux variables Indice de niveau de vie = $[\log(\text{revenu médian} / \text{uc}) - \log(5\ 000)] / [\log(40\ 000) - \log(5\ 000)]$

La région Hauts-de-France a également l'indice de niveau de vie le plus faible de toutes les régions françaises (0,741 contre 0,779 en moyenne nationale) : en 2015, le revenu disponible médian est de 18 982€ pour la région contre 20 566€ pour la France métropolitaine.

La Bretagne est par exemple la deuxième région française à la lecture de l'indice du niveau de diplômes, la troisième en termes de revenu disponible médian des ménages mais seulement la 10ème région à la lecture de l'indice santé de l'IDH-2.

Un positionnement différent des régions selon les dimensions de l'IDH-2

La décomposition de l'IDH-2 permet d'illustrer le positionnement différent des régions selon les dimensions. Si la région Hauts-de-France occupe le 13ème rang pour les dimensions niveau de vie et santé, elle est un peu moins mal positionnée en termes de niveau de formation en devant la Corse.

Les Hauts-de-France font figure d'exception car peu de régions ont des profils similaires sur chaque dimension.



Tableau 1 : Décomposition de l'IDH-2 selon ses trois composantes

Régions	Revenu disponible médian	Taux de diplômés	Espérance de vie H	Espérance de vie F	IDH-2 en 2015
Grand Est	20 502	69.1	75.6	84.2	0.661
Nouvelle Aquitaine	20 148	69.8	79.2	85.3	0.678
Auvergne Rhône-Alpes	21 231	71.1	79.9	85.5	0.702
Bourgogne-Franche Comté	20 340	67.5	78.5	84.9	0.654
Bretagne	20 511	72.6	78.2	84.9	0.688
Centre-Val de Loire	20 494	67.7	78.9	85	0.661
Corse	19 247	64.9	79.6	85.6	0.643
Ile-de-France	22 639	73.7	80.6	85.6	0.736
Occitanie	19 672	70.3	79.6	85.4	0.681
Hauts-de-France	18 982	65.1	76.7	83.4	0.600
Normandie	20 087	66	77.8	84.6	0.634
Pays de la Loire	20 391	70.7	79.1	85.6	0.687
Provence-Alpes-Côte d'Azur	20 265	69.1	79.4	85.3	0.676
France Métropolitaine	20 566	69.9	79	85.1	0.678

En vert, les valeurs au-dessus de la moyenne métropolitaine ; en rouge les valeurs en dessous de la moyenne métropolitaine

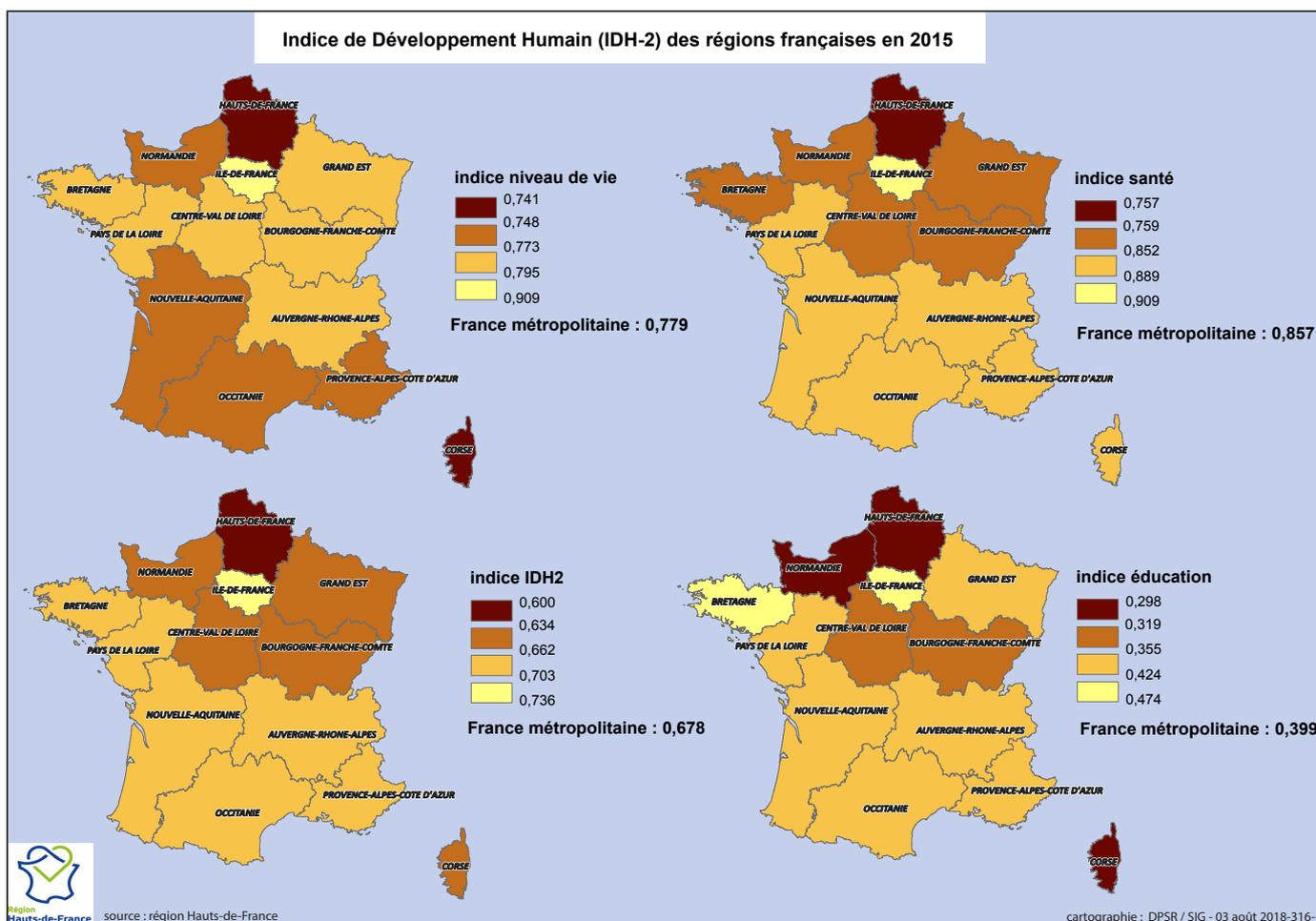
Sources : Calculs DPSR

La région Grand-Est présente également un profil atypique : quatrième région française en termes de revenus, elle se positionne beaucoup moins bien sur les deux autres dimensions du développement humain : onzième en matière de santé, huitième en matière de niveaux de diplômes, ce qui place cette région au neuvième rang à la lecture de l'IDH-2.

Enfin, autre exemple atypique, l'Occitanie : si cette région a un indice de niveau de vie parmi les plus faibles (11ème rang), elle présente un IDH-2 supérieur à la moyenne métropolitaine grâce à des dimensions santé et éducation nettement plus favorables. La Nouvelle Aquitaine présente un profil similaire à un degré moindre.



Carte 2 : Dimensions de l'Indice de Développement Humain (IDH-2)



Les Hauts-de-France combinent un développement humain en retrait avec un taux de pauvreté monétaire particulièrement élevé : en 2015, 18,6% de la population régionale vit sous le seuil de pauvreté (défini à 60% du niveau de vie médian national) contre 14,9% en moyenne métropolitaine. Seule la Corse présente une pauvreté plus importante (19,8%). Les inégalités de revenus sont néanmoins moins importantes qu'en moyenne nationale : le rapport D9/D1¹ est de 3,3 % en Hauts-de-France contre 3,5% en moyenne nationale. Les politiques nationales de redistribution gommant les disparités de revenus apparentes en Hauts-de-France.

Performance économique n'implique pas nécessairement un développement humain élevé. Si l'Ile-de-France et Rhône Alpes combinent un fort PIB par habitant et un IDH élevé, il n'en est pas de même pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur ou à un degré moindre la Normandie respectivement 7ème, 12ème à la lecture de l'IDH régionalisé alors qu'elles sont respectivement classées 4ème et 7ème en termes de richesse économique.

L'Ile-de-France est néanmoins caractérisée par des inégalités de revenus très fortes : le rapport D9/D1 du revenu disponible par unité de consommation est égal à 4,5, ce qui signifie que le revenu minimum des 10% les plus riches est plus de 4 fois supérieur au revenu maximum des 10% les plus pauvres. A contrario, la Bretagne et l'Occitanie sont relativement mieux positionnées en termes de développement humain : la Bretagne est la 3ème région française en termes de développement humain alors qu'elle a le 5ème PIB / habitant. Le contraste pour l'Occitanie est plus fort : 8ème région en termes de richesse économique, la région Occitane a un IDH régional supérieur à la moyenne nationale. Les bonnes performances de ces 2 régions en matière d'éducation expliquent en partie cette différence.

¹ Pour mesurer la dispersion des revenus, est utilisé le rapport interdé-cile (D9/D1) du revenu disponible par unité de consommation, qui établit le rapport entre les hauts revenus et les bas revenus. Le seuil des bas revenus correspond au premier décile (D1) : seules 10 % des personnes appartiennent à un ménage qui perçoit un revenu par unité de consommation inférieur à cette valeur. Le seuil des hauts revenus correspond au neuvième décile (D9) : seules 10% des personnes appartiennent à un ménage qui perçoit un revenu disponible par unité de consommation supérieur à cette valeur.

Tableau 2 : comparaison des régions françaises en 2015

Régions	PIB/hab 2015 en €	PIB/hab 2015 rang	IDH-2 2015	IDH-2 rang 2015	Taux de pauvreté monétaire 2015 en %	Taux de pauvreté monétaire rang 2015	D9/D1 2015	D9/D1 rang 2015
Ile-de-France	55 227	1	0.736	1	15.9	9	4.5	13
Auvergne-Rhône-Alpes	31 639	2	0.702	2	12.8	3	3.4	9
Provence-Alpes-Côte d'Azur	30 864	3	0.676	7	17.4	11	3.7	12
Pays de la Loire	29 424	4	0.687	4	11.2	2	2.8	1
Bretagne	27 838	5	0.688	3	11.2	1	2.9	2
Nouvelle-Aquitaine	27 657	6	0.678	6	13.7	6	3.1	6
Normandie	27 465	7	0.634	12	13.9	7	3.1	3
Occitanie	27 449	8	0.681	5	17.2	10	3.4	10
Grand-Est	27 378	9	0.661	9	14.6	8	3.4	8
Centre-Val de Loire	27 274	10	0.661	8	13.2	5	3.1	4
Corse	26 954	11	0.643	11	19.8	13	3.7	11
Bourgogne-Franche Comté	26 218	12	0.654	10	13.2	4	3.1	5
Hauts-de-France	26 095	13	0.600	13	18.6	12	3.3	7
France métropolitaine	33 409		0.678		14.9		3.5	

En vert, les valeurs plus favorables qu'en moyenne métropolitaine ; en rouge les valeurs moins favorables qu'en moyenne métropolitaine.

Taux de pauvreté monétaire : un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur à 60% de la médiane des niveaux de vie.

Le ratio D9/D1 rapporte le niveau de revenu minimum des 10 % les plus riches au revenu maximum des 10 % les plus pauvres.

Sources : Calculs DPSR

DES DISPARITES TERRITORIALES PERSISTANTES

Si la région Hauts-de-France affiche globalement le niveau de développement humain le plus faible des régions de France métropolitaine, les contrastes sont importants à l'échelle infra-régionale. La déclinaison communale de l'indicateur de développement humain (IDH-4) permet de mesurer ces contrastes à l'échelle des territoires.

À une échelle territoriale fine, l'IDH-4 synthétise un état de développement humain relatif à des populations qui, à un moment donné, y résident, sans nécessairement y inscrire l'ensemble de leur cycle de vie.

En effet, les mobilités résidentielles, notamment entre l'enfance et la vie adulte, puis au cours de la vie active, induisent des mécaniques de transformations sociales d'autant plus importantes que l'échelon géographique considéré est fin.

De même, les migrations alternantes, entre lieu de résidence et lieu de travail ou d'étude, traduisent une mise en relation croissante des territoires, et une interdépendance dans l'état du développement humain.

Parfois, des mécaniques de concentration sociale peuvent majorer l'état dégradé du développement tel que retracé par l'IDH4, en polarisant sur un territoire les populations les plus précaires sur les trois dimensions prises en compte : tout en signalant une problématique pour cet espace, cela ne signifie pas pour autant que d'autres populations venues s'installer dans un tel espace verront leurs opportunités de développement humain nécessairement contraintes.

L'IDH4 à l'échelle des communes retrace plus spécifiquement une concentration, en un espace et à une période donnée, de populations avec un certain degré de ressources monétaires, éducatives et sanitaires.

Qu'est ce que l'IDH-4 ?

L'IDH-4 est un indicateur composite formé de 3 sous-indices correspondant aux 3 dimensions retenues : santé, éducation et niveau de vie. Il correspond à une moyenne arithmétique de ces 3 sous-indices.

Dimensions du développement humain	Variables choisies	Valeur minimale	Valeur maximale	Mode de calcul
Santé	Complément de l'indice Comparatif de mortalité (toutes causes)	Min observée	Max observée	Taux variables Indice de santé = $1 - \frac{[ICM - \text{min}]}{(\text{max} - \text{min})}$
Education	Pourcentage de la population âgée de plus de 15 ans sortie du système scolaire, diplômée (Minimum BEP-CAP)	Min observée	Max observée	Taux variables Indice d'instruction = $\frac{(\text{pourcentage de la population diplômée} - \text{min})}{(\text{max} - \text{min})}$
Niveau de vie	Revenu disponible médian des ménages par uc (en \$ et PPA)	Min observée	Max observée	Taux variables Indice de niveau de vie = $\frac{[\log(\text{revenu médian} / \text{uc}) - \log(\text{min})]}{[\log(\text{max}) - \log(\text{min})]}$

Le calcul de cet indicateur à des échelles infrarégionales pour l'année 2015 (IDH-4) permet de mettre en évidence de fortes disparités en matière de développement humain au sein de la région.

L'ancien Bassin Minier et la Grande Thiérache forment un espace homogène où l'IDH est très inférieur à la moyenne régionale s'opposant aux communes qui entourent Lille, Arras et Amiens. Celles-ci sont caractérisées par un niveau de développement nettement supérieur à la moyenne régionale, grâce à un niveau de revenu plus élevé, une moindre proportion de non-diplômés et un indice comparatif de mortalité plus faible que la moyenne régionale.

Le département de l'Oise constitue un espace assez homogène avec un développement humain en moyenne plus élevé que dans le reste de la région, notamment pour les communes autour de Senlis et de Compiègne.

En dehors de l'ancien bassin minier et de la Thiérache, plusieurs espaces apparaissent également en difficulté avec un niveau de développement humain inférieur à l'ensemble de la région Hauts-de-France. C'est le cas notamment de plusieurs territoires ruraux qui ont un développement humain en retrait par rapport à la moyenne régionale. C'est en particulier le cas de l'est-Cambrésis dans le Nord, d'une partie des communes des Sept Vallées et de l'arrière pays du Boulonnais dans le Pas-de-Calais, des cantons de Rue et de Saint-Valérie sur Somme ou de communes du territoire de Péronne en Somme, et d'une partie des communes de l'agglomération Chauny-Tergnier dans l'Aisne.

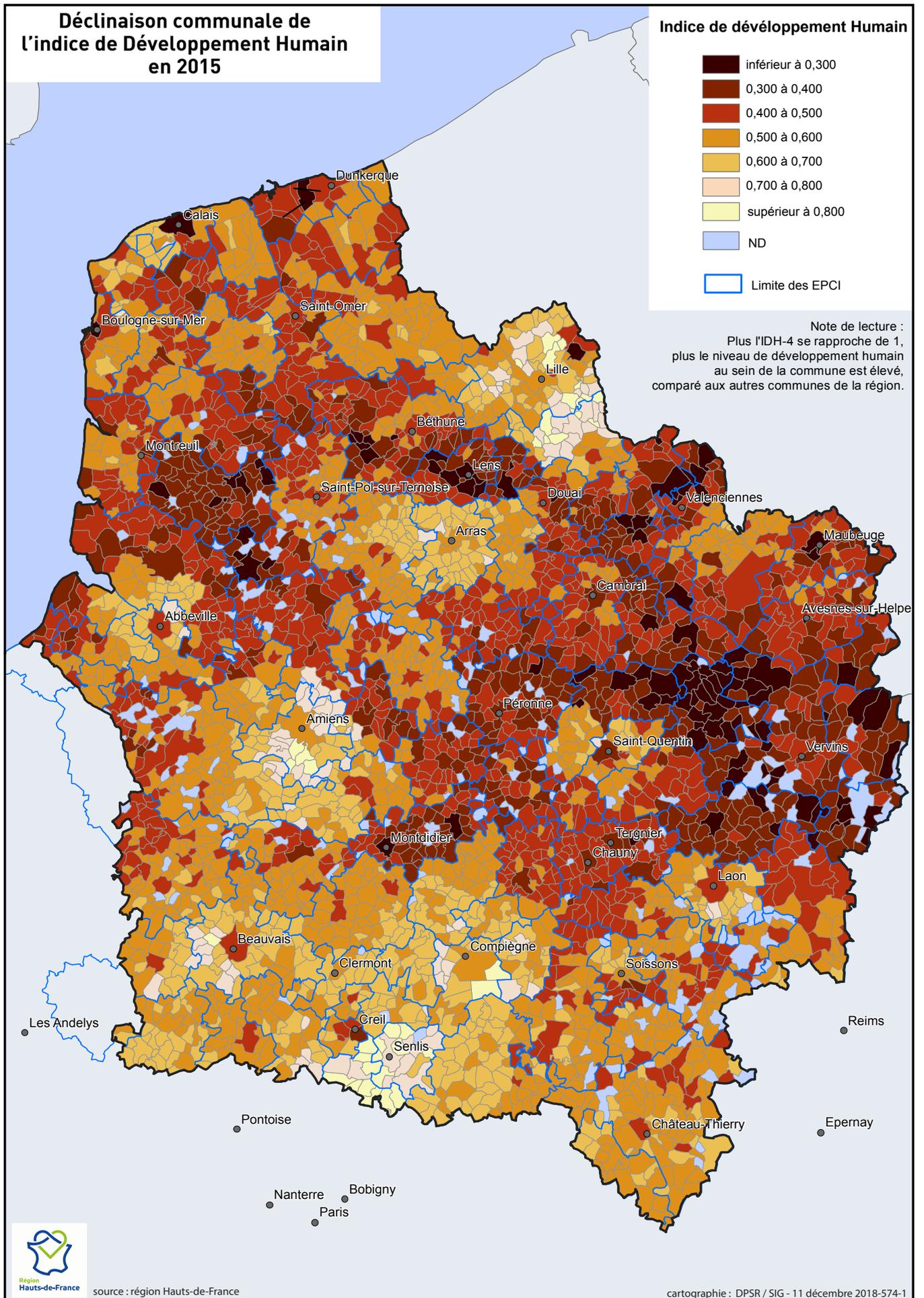
L'approche multidimensionnelle apportée par l'IDH-4 conserve, à l'échelle des territoires, toute sa pertinence : au-delà des contrastes observés d'un territoire à l'autre pour les revenus dont disposent les ménages. Des spécificités peuvent apparaître quant au niveau global de formation des habitants (dimension éducation) ou aux conditions de santé rencontrées (dimension sanitaire). Par exemple, la couverture territoriale en équipe-

ments éducatifs (lycées généraux ou professionnels, universités et filières du supérieur) ou en équipements sanitaires (établissements hospitaliers, densité de professions médicales) peut moduler le degré de développement humain d'un espace donné. D'autres facteurs peuvent également rentrer en compte : l'histoire socio-économique d'un territoire, les pratiques culturelles, le contexte environnemental, ... qui conjointement modulent la situation d'un espace au-delà des seules ressources financières des ménages.

Le découplage développement économique – développement humain est intéressant à souligner sur le territoire de Lens-Hénin dans le bassin minier : avec une reconversion avancée dans le tertiaire, une spécialisation dans des activités porteuses et de fortes créations d'unités et d'emplois, ce territoire est dans une dynamique économique proche de la métropole lilloise. Or, ce territoire connaît d'importantes difficultés sociales à la lecture de l'IDH-4 en cumulant les vulnérabilités en termes de niveau de vie, d'éducation et de santé.

Enfin, le calcul de l'IDH-4 permet de mieux faire apparaître des disparités au sein de certains territoires. Dans l'agglomération lilloise, Roubaix a un IDH-4 inférieur à 0,2 alors que certaines communes du sud de la métropole ont un IDH-4 supérieur à 0,8. Wattrelos et Tourcoing ont également un IDH-4 inférieur à la moyenne régionale. Ces deux communes ont un revenu fiscal médian et un taux de diplômés dans la population non scolarisée inférieurs à la moyenne régionale.

Carte 3 : Déclinaison communale de l'Indice de Développement Humain (IDH-4)



CONCLUSION

Les versions territoriales de l'IDH sont des outils pédagogiques permettant de comprendre très rapidement la situation d'un territoire au regard du développement humain et de s'approprier les enjeux.

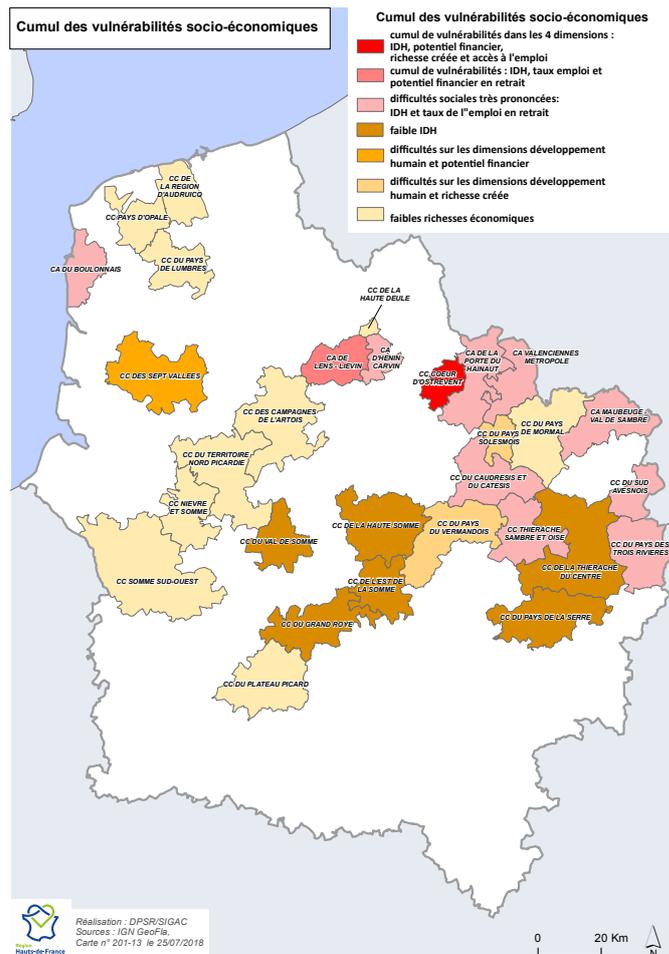
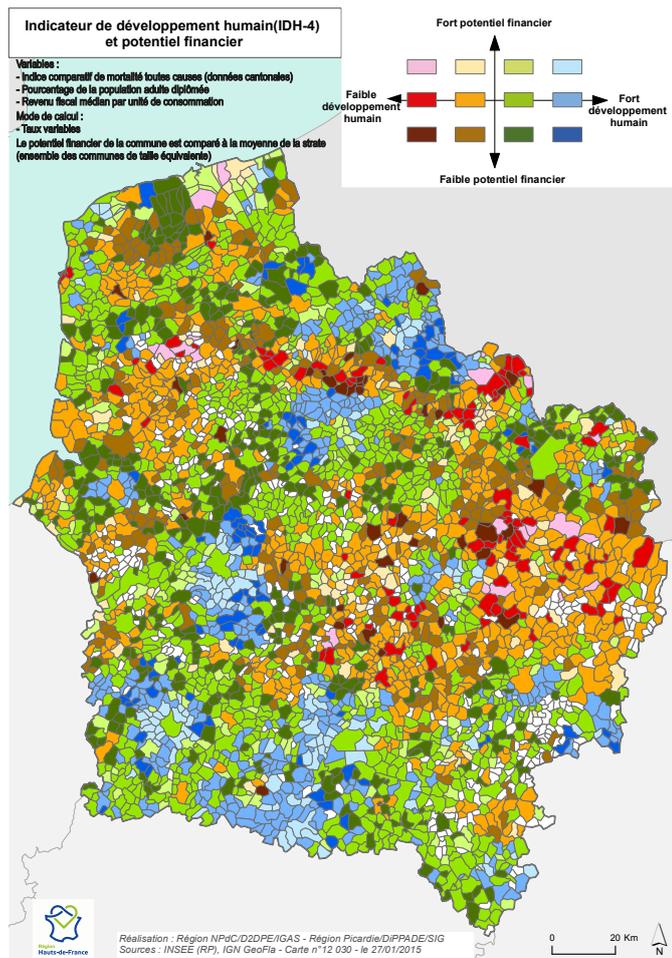
Ces « nouveaux indicateurs de richesse » sont de véritables outils de pilotage et de suivi des stratégies régionales : Schémas régionaux comme le SRADDET et les grands programmes contractualisés (CPER, Programmes européens...).

Ils avaient notamment été recommandés dans le rapport « Vers l'égalité des territoires » dirigé par Eloi LAURENT. L'une des orientations proposées est la suivante : « Populariser les indicateurs de développement humain : ces nouveaux indicateurs

peuvent être à la fois des indicateurs de sensibilité et de communication comme de véritables outils de pilotage des politiques publiques ».

De nombreuses expérimentations ont également été réalisées par les Régions métropolitaines à partir de l'IDH et ses variantes territoriales, dans des systèmes d'allocations différenciées d'aides régionales ou départementales.

Le croisement avec des indicateurs économiques comme le potentiel financier des collectivités, la richesse dégagée par les établissements ou le taux d'emploi, permet d'identifier le degré de résilience des territoires ou de définir des géographies prioritaires pour des politiques sectorielles (cf les 2 illustrations suivantes)



Enfin, les territoires se sont appropriés fortement les déclinaisons territoriales de l'Indicateur de Développement Humain à travers de multiples usages : diagnostics territoriaux (notamment récemment dans l'élaboration des Schémas Départementaux d'Amé-

lioration de l'Accessibilité des Services au Public – SDAASP), analyses de besoins sociaux, suivis de SCOT ou de contractualisations locales.

Contact : gregory.marlier@hautsdefrance.fr
(DPSR) - Service Observation et Prospective
Coordinatrice de publication :
sylvie.delbart@hautsdefrance.fr - DPSR

Retrouvons-nous sur



www.hautsdefrance.fr

